



N° 001 2024/PR/ADET/DG/DO/DAF/PRMP/SD

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES MEMBRES DE L'EQUIPE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR L'EMPLOI DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES – PHASE I » (PDCESP-I)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SN-EFTP), le Gouvernement de la République du Bénin a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un financement par les accords de prêts N°2000200006257 et N°5050200001801 du 19/01/2024 afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires–PHASE I» (PDCESP-I), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce crédit pour financer les contrats de recrutement des membres de l'Equipe dudit Projet. Il s'agit de :

Poste de *Chef(fe) d'Equipe* Projet

1. La mission du (de la) Chef(fe) d'équipe de Projet consiste, sous l'autorité du Directeur Général (Coordonnateur du projet), à veiller à la mise en œuvre des activités du projet pour une atteinte des résultats escomptés et ceci, dans le respect des documents de base du projet, notamment les accords de financement et les différents manuels. A ce titre, le Chef de projet est chargé de :
 - appuyer la coordination technique, l'animation de l'équipe du projet et les relations avec les structures étatiques, prestataires et partenaires ;
 - identifier les risques et proposer des mesures correctives et les faire remonter à sa hiérarchie ;
 - coordonner la mise en œuvre de toutes les activités du projet sur les plans administratif, technique et financier, conformément aux orientations du Directeur Général ;
 - assurer le suivi des indicateurs de performance du projet ;
 - rendre compte de manière continue au Directeur Général de l'évolution du projet ;
 - participer au processus de capitalisation et aux divers travaux visant à l'amélioration fonctionnelle et technique de l'offre de l'Agence.
2. Le/la Chef(fe) de projet a pour tâches et responsabilités de :
 - veiller à la bonne planification des activités du projet par la coordination des travaux d'élaboration des plans de travail annuel (PTA), des plans de passation de marchés (PPM), des termes de référence d'activités et tous autres documents à soumettre à l'avis de non-objection de la Banque ;
 - préparer les sessions des comités de pilotage et des comités de suivi du projet ;
 - appuyer la mise en œuvre et la production des rapports techniques et financiers des activités du projet et de tout rapport requis au cours de sa mise en œuvre ;
 - organiser les audits techniques et financiers du projet selon la périodicité prévue.

Le/la Chef(fe) de projet est plus particulièrement responsable de la mise en œuvre opérationnelle du projet. Il/elle devra travailler sur tous ces aspects en étroite collaboration avec les parties prenantes.

3. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de la retenir sur la liste restreinte. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (document, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc).

Profil requis :

Qualifications et expériences minimales requises :

- Avoir un diplôme d'études supérieures de niveau BAC + 5 au moins dans les domaines suivants : gestion des projets, économie, finances, ingénierie de formation, planification, statistique, ou tout autre domaine équivalent.
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles dont au moins cinq (5) ans dans un poste de coordination de projets financés par les bailleurs de fonds (BAD, Banque mondiale,...).
- Avoir réalisé au moins une mission de suivi et évaluation sur un projet financé par un bailleur de fonds ou avoir occupé au moins un poste de directeur de la planification d'une institution ou structure publique.

Atout :

- Avoir exécuté ou participé à des travaux dans le sous-secteur de l'EFTP.

4. Critères de sélection

La sélection se fera effectuée en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission ;
- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
	I – Qualifications Générales	30
I.1	Diplôme • Avoir un diplôme d'études supérieures de niveau BAC + 5 au moins dans les domaines suivants : gestion des projets, économie, finances, ingénierie de formation, planification, statistique, ou tout autre domaine équivalent= 10 points	10
I.2	Expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent •Avoir au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles. - Inférieur à 10 ans = 0 point - dix (10) ans d'expérience : 15 points - Plus de dix (10) ans d'expérience : 0,5 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 5 points	20
	II – Adéquation pour la mission	70
II.1	• Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience à un poste de coordination de projets financés par les bailleurs de fonds (BAD, Banque mondiale, ...) : - Inférieur à 5 ans = 0 point - Cinq (5) années d'expérience : 55 points - Plus de cinq (5) années d'expérience : 1 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 5 points	60
II.2	Avoir réalisé au moins une mission de suivi et évaluation sur un projet financé par un bailleur de fonds ou avoir occupé au moins un poste de directeur de la planification d'une institution ou structure publique : 2 points par mission réalisée ou par poste occupé dans la limite de 6 points	6
II.3	• Avoir exécuté ou participé à des missions dans le sous-secteur de l'EFTP : 2 points par mission dans la limite de 4 points	4
	Total	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. En cas d'égalité de points entre des candidats, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre d'années d'expériences spécifiques conformes au sous-critère II-1. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-dessus cité sera invité à négocier un contrat.

Poste de Spécialiste en Suivi-Évaluation du projet

1. La mission du (de la) Spécialiste en suivi évaluation consiste, sous l'autorité du Directeur Général de l'ADET, à veiller à la mise en œuvre du dispositif de suivi évaluation du projet en collaboration avec les autres spécialistes du projet.

Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du projet, le/la Spécialiste en suivi évaluation assure les tâches ci-après :

- Mettre en place le mécanisme et les outils de suivi évaluation du projet.
- Elaborer le manuel de suivi évaluation, veiller à sa mise à jour périodique et à son utilisation pour l'élaboration des plans de suivi et d'évaluations annuelles y compris le suivi du cadre de résultats du projet.
- Veiller à l'élaboration des outils de suivi évaluation ainsi que des enquêtes devant servir à renseigner certains indicateurs de performance du projet, y compris les formats de rapport périodique et de documentation de mise en œuvre du projet et veiller à leur diffusion en interne et en externe.
- Contribuer à l'élaboration des rapports consolidés et des rapports d'activités du projet (y compris les indicateurs de performance) conformément aux dispositions du manuel de suivi évaluation et veiller à leur diffusion.
- Définir et superviser la mise en œuvre du mécanisme de capitalisation des bonnes pratiques du projet et veiller à leur diffusion.
- Assurer la production de données désagrégées selon le sexe en collaboration avec le/la Spécialiste Genre, Inclusion et Sauvegardes Sociales.
- Exécuter toutes tâches à lui confiées par le Directeur Général de l'ADET en relation avec son domaine d'intervention.

L'étendue des missions, tâches et responsabilités du Spécialiste en Suivi Evaluation est fixée dans le cadre du rôle qui lui est confié au sein de l'ADET.

2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'intérêt manifesté par un(e) consultant(e) n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le (la) retenir sur la liste restreinte. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (document, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc).
3. Qualifications et expériences minimales requises :
 - BAC+5 au minimum en économie, en statistique, en planification ou tous autres diplômes équivalents ;
 - Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans en suivi évaluation ;
 - Avoir réalisé au moins une mission en tant que spécialiste suivi évaluation dans les projets financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la BAD.

 2

- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports.
- Atout :
- Avoir exécuté ou participé à une mission/travaux dans le sous-secteur de l'EFTP.

4. Critères de sélection

La sélection se fera effectuée en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission ;
- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
	I – Qualifications Générales	30
I.1	Diplôme • BAC+5 au minimum en économie, en statistique, en planification ou tous autres diplômes équivalents : 10 points	10
I.2	Expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent • Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans en suivi-évaluation. - Inférieur à 5 ans = 0 point - cinq (5) ans d'expérience : 15 points - Plus de cinq (5) ans d'expérience : 0,5 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 5 points	20
	II – Adéquation pour la mission	70
II.1	• Avoir réalisé au moins une mission en tant que spécialiste suivi évaluation dans les projets financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la BAD ; - une mission : 50 points - 5 points par mission complémentaire dans la limite de 15 points	65
II.2	Avoir exécuté ou participé à une mission/travaux dans le sous-secteur de l'EFTP : 2,5 points par mission dans la limite de 5 points	5
	Total	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. En cas d'égalité de points entre des candidats, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre de missions spécifiques conformes au sous-critère II.1.

Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-dessus cité sera invité à négocier un contrat.

Poste de Spécialiste en Passation des Marchés du Projet

1. Sous l'autorité du Directeur Général de l'ADET et la supervision du Chef de projet, le/la spécialiste en passation de marchés assure les tâches ci-après :
 - contribuer à la mise en place et à la mise à jour des instruments de base de la passation de marchés dans le respect strict des procédures de la Banque Africaine de Développement (manuel de passation des marchés et documents de gestion des marchés conformes aux exigences du manuel d'exécution du projet) ;
 - mettre en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodiquement ;
 - développer des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats, des procédures et pratiques nécessaires à la transparence, l'intégrité et la traçabilité du système de passation des marchés, notamment la publication et le système de classement.

Le (la) SPM exécute toutes tâches à lui confiées par le Directeur Général de l'ADET en relation avec son domaine d'intervention.

2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de la retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (document, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc).

Profil requis :

Qualifications et expériences minimales requises :

Le/la Spécialiste en passation des marchés doit présenter les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme supérieur (BAC + 5) en Gestion des marchés publics, Droit Commercial, Finances publiques, administration publique, ou tout autre domaine équivalent ;

- avoir au moins 8 ans d'expériences professionnelles en matière de passation de marchés dont 3 ans au moins en tant que Spécialiste en passation des marchés sur les projets financés par les PTF (BAD, Banque mondiale, etc...);
- avoir une excellente connaissance des techniques de passation des marchés publics en général et des règles et procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds multilatéraux dont la Banque Africaine de Développement ;
- avoir une solide connaissance des logiciels courants (Word, Excel, PowerPoint, et autres outils de communication) et SIGMAP ;
- avoir une excellente capacité rédactionnelle en français, ainsi qu'une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe sous pression.
- avoir une Bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics ;
- Avoir fait des formations professionnelles en Passation des marchés.

3. Le présent poste est un poste de Consultant établi à l'ADET à Cotonou et financé sur les ressources du PDCESP. La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante par l'ADET et la BAD de ses performances et jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. Critères de sélection

La sélection se fera en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission ;
- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
	I – Qualifications et expériences générales	30
1	Diplôme • diplôme supérieur (BAC + 5) en Gestion des marchés publics, Droit Commercial, Finances publiques, administration publique, ou tout autre domaine équivalent = 10 points	10
2	Expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent • avoir au moins 8 ans d'expériences professionnelles en matière de passation de marchés. - Inférieur à 8 ans = 0 points - huit (8) ans d'expérience : 15 points - Plus de huit (8) ans d'expérience : 1 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 5 points	20
	II – Adéquation pour la mission	70
3	avoir au moins 3 ans d'expériences en tant que SPM sur les projets financés par les PTF (BAD, Banque mondiale, etc...) : - Inférieur à 3 ans = 0 point - trois (3) années d'expérience : 50 points - Plus de trois (3) années d'expérience : 2 points supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 10 points	60
4	Avoir fait des formations professionnelles en Passation des marchés - une formation sur les règles nationales : 2 points par formation dans la limite de 4 points - une formation sur les règles des bailleurs de fonds multilatéraux : 2 points par formation dans la limite de 6 points.	10
	Total	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. En cas d'égalité de points entre des candidats, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre d'années d'expériences spécifiques conforme au sous-critère II-3.

Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-dessus cité sera invité à négocier un contrat.

Poste de Spécialiste en Génie Civil

1. Le/la Spécialiste en Génie Civil aura pour mission de veiller, conformément au manuel de procédures et des règles de mise en œuvre du projet, au bon déroulement de l'ensemble des activités de construction et de réhabilitation relatives au projet. Il/elle est chargé(e) du suivi de toutes les opérations afférentes aux travaux de construction et de réhabilitation dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du projet, le/la Spécialiste en génie civil assure les tâches ci-après :

- veiller à la coordination des activités techniques et de contrôle de l'exécution des travaux et des marchés de fournitures de construction suivant les études techniques élaborées, les cahiers de charge et les documents contractuels ;
- proposer un calendrier d'activités de génie civil du projet et un tableau d'exécution détaillé des travaux en collaboration avec les entreprises adjudicataires de marchés et sous le contrôle de l'ACISE ;


4

- participer à l'élaboration des dossiers d'appels d'offres et de consultation des entreprises en particulier des spécifications techniques pour les marchés de travaux et matériels de construction ;
 - participer au dépouillement et à l'analyse technique des offres relatives aux marchés de travaux dans le cadre de la commission interne de passation des marchés ;
 - participer avec le SPM à la préparation et à la gestion des contrats de marchés pour les projets de construction, les études techniques et la supervision des travaux ;
 - participer à la réception des travaux et à la validation des études de travaux ;
 - assurer en collaboration avec l'ACISE, la supervision technique de l'exécution des travaux de construction à savoir, la surveillance des chantiers et la réalisation des comptes rendus de visite de chantiers, le contrôle de l'exécution des spécifications techniques et des cahiers de charges, la certification technique des factures pour paiement et des décomptes des entreprises, la préparation des ordres de service, la réception des ouvrages, etc.
 - établir des rapports mensuels sur l'état d'avancement des travaux ;
 - exécuter toutes tâches à lui confiées par le Directeur Général de l'ADET en relation avec son domaine d'intervention.
2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de la retenir sur la liste restreinte. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (document, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc).
3. Profil requis :

Qualifications et expériences minimales requises :

- Avoir un diplôme d'ingénieur en génie civil (Bac + 5) ou tout autre diplôme équivalent.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine des BTP, dans un poste lié à la gestion ou au suivi des travaux de construction d'ouvrages d'envergure ou dans les études techniques de mise en place de ces infrastructures.
- Avoir réalisé au moins 3 missions en génie civil (études architecturales et techniques et suivi des travaux de construction d'infrastructures publiques) sur des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux, dont la BAD ;
- Avoir l'aptitude physique pour supporter des conditions de travail parfois contraignantes et des séjours prolongés sur le terrain.
- Maîtriser les outils informatiques de spécialité (Autocad, MS Project, Arche, Robobat, etc.).
- Avoir une excellente maîtrise du français
- Avoir réalisé trois (3) missions de suivi et contrôle des travaux de construction des infrastructures dont au moins un (1) dans le secteur de l'éducation.
- Avoir réalisé ou participé à deux (02) missions relatives aux ouvertures et évaluation des offres pour le recrutement des entreprises de travaux ou bureau d'études ou de contrôle de projet dont au moins un (01) sous financement de bailleurs de fonds internationaux.

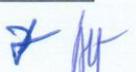
4. Critères de sélection

La sélection se fera effectuée en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission ;
- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
	I – Qualifications Générales	30
I.1	Diplôme • Avoir un diplôme d'ingénieur en génie civil (Bac + 5) ou tout autre diplôme équivalent : 10 points	10
I.2	Expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent • Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine des BTP, dans un poste lié à la gestion ou au suivi des travaux de construction d'ouvrages d'envergure ou dans les études techniques de mise en place de ces infrastructures - inférieur à 10 ans : 0 point - dix (10) ans d'expérience : 18 points - Plus de dix (10) ans d'expérience : 0,25 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 2 points	20
	II – Adéquation pour la mission	70
II.1	• Avoir réalisé au moins 3 missions en génie civil (études architecturales et techniques et suivi des travaux de construction d'infrastructures publiques) sur des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux, dont la BAD - moins de 3 missions : 0 point - trois (3) missions : 50 points - Plus de 3 missions : 2 points supplémentaires par mission dans la limite de 8 points	58


5

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
II.2	Avoir réalisé trois (3) missions de suivi et contrôle des travaux de construction des infrastructures dont au moins un (1) dans le secteur de l'éducation : 2 points par mission attestée dont une mission dans le secteur de l'Education.	6
II.3	Avoir réalisé ou participé à deux (02) missions relatives aux ouvertures et évaluation des offres pour le recrutement des entreprises de travaux ou bureau d'études ou de contrôle de projet dont au moins un (01) sous financement de bailleurs de fonds internationaux : 2 points par mission	4
5	Maîtriser les outils informatiques de spécialité (Autocad, MS Project, Arche, Robobat, etc.), 1 point par logiciel cité	2
	Total	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. En cas d'égalité de points entre des candidats, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre d'années d'expériences spécifiques conforme au sous-critère II-1.

Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-dessus cité sera invité à négocier un contrat.

Poste de Spécialiste en Sauvegardes Environnementale et Climatique

1. Le (la) Spécialiste en sauvegardes environnementales et climatiques a pour principale mission d'assurer le respect des règles et des normes indispensables pour la performance environnementale et climatique du projet conformément à la législation béninoise et au système de sauvegarde intégré de la BAD. Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du projet, le/la Spécialiste en sauvegarde environnementales et climatiques assure les tâches ci-après :

- Aider à la planification des activités du projet en matière de sauvegardes environnementale et climatique conformément aux Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES), et aux Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), et aux mesures de résilience climatique et de sobriété carbone ;
- S'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et des exigences du Système de Sauvegarde Intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement en matière de sauvegarde environnementale dans la conduite des activités du projet ;
- Participer à la préparation des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) en veillant à l'intégration, aussi bien dans le DAO que dans les marchés/Contrats de travaux, des clauses environnementales et sociales à respecter par l'Entreprise/Maitre d'œuvre ;
- Assurer la prise en compte des questions liées au changement climatique et la transition écologique dans les curricula de formation à travers des modules spécifiques sur l'agriculture biologique et climato-intelligente, l'accord de Paris et les CDNs, les audits/bilans énergétiques, l'efficacité énergétique et le bilan carbone dans le secteur de l'énergie, les systèmes de MRV (monitoring, reporting and vérification), etc.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du PGES lors des travaux et participer à la collecte de l'ensemble des données permettant de faire le suivi-évaluation du volet environnemental et climatique du projet ;
- Produire en collaboration avec son collègue Spécialiste en sauvegarde sociales, les rapports mensuels de suivi environnemental et social rendant compte de la mise en œuvre des aspects environnementaux et sociaux sur le projet ;
- Exécuter toutes tâches à lui confiées par le Directeur Général de l'ADET en relation avec son domaine d'intervention ou allant dans le sens de l'amélioration du suivi du projet et de la réalisation des objectifs de l'Unité de Coordination.

2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'intérêt manifesté par un(e) consultant(e) n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le (la) retenir sur la liste restreinte. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (document, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc).

3. Qualifications et expériences minimales requises :

- Avoir un Diplôme de niveau Bac+5 ans en gestion de l'environnement, génie de l'environnement, aménagement et gestion des ressources naturelles, sciences naturelles (Ecologie, Biologie, Botanique, etc.), géographie ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base.
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles en gestion environnementale et climatique, mise en œuvre et suivi de PGES.
- Avoir réalisé ou participé au moins à cinq (05) missions d'élaboration d'EIES.
- Avoir réalisé ou participé à deux (02) missions de suivi et surveillance environnementale et sociale de PGES de projets de développement financés par les Partenaires Techniques et Financiers (BM, BAD, etc.) au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023).
- Avoir réalisé ou participé à deux (2) missions en matière de gestion et d'intégration des questions climatiques (adaptation & atténuation) dans le cadre des projets infrastructurels.
- Avoir des formations complémentaires en matière d'évaluation environnementale et sociale, changement climatique, ou toutes autres formations spécifiques incluant le développement durable au cours des cinq (5) dernières années serait un atout.

4. Critères de sélection

La sélection sera effectuée en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission ;
- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
	I – Qualifications Générales	30
I.1	Diplôme Diplôme de niveau Bac+5 ans en gestion de l'environnement, génie de l'environnement, aménagement et gestion des ressources naturelles, sciences naturelles (Ecologie, Biologie, Botanique, etc.), géographie ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base = 8 points	8
I.2	Formation complémentaire Formation complémentaire en matière d'évaluation environnementale et sociale, changement climatique, ou toutes autres formations spécifiques incluant le développement durable au cours des cinq (5) dernières années = 2 points	2
I.3	Expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent -Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles en gestion environnementale et climatique, mise en œuvre et suivi de PGES : 20 points - Inférieur à 5 ans = 0 point - cinq (5) ans d'expérience : 15 points - Plus de cinq (5) ans d'expérience : 0,5 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 5 points	20
	II – Adéquation pour la mission	70
II.1	- Avoir réalisé ou participé à cinq (05) missions d'élaboration d'EIES : 8 points par mission d'EIES dans la limite de 40 points	40
II.2	- Avoir réalisé ou participé à deux (02) missions de suivi et surveillance environnementale et sociale de PGES de projets de développement financés par les Partenaires Techniques et Financiers (BM, BAD, etc.) au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) : 10 points par mission de PGES dans la limite de 20 points	20
II.3	Avoir réalisé ou participé à deux (2) missions en matière de gestion et d'intégration des questions climatiques (adaptation & atténuation) dans le cadre des projets infrastructurels : 5 points par mission	10
	Total	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. En cas d'égalité de points entre des candidats, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre de missions spécifiques réalisées conformes au sous-critère II-1.

Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-dessus cité sera invité à négocier un contrat.

Informations générales

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires notamment les Termes de Références (TDR) auprès de la Personne responsable des Marchés Publics de l'ADET à Cotonou, E-mail : secretariat_adet@adet.bj, 4ème étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou, Tél (+229) 53 22 22 22, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.adet.bj à compter du mercredi 17 juillet 2024.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET et portant en objet le titre du poste et les références de l'avis à manifestation d'intérêt ;
- un curriculum vitae détaillé sur au plus quatre (4) pages, précisant les expériences acquises surtout en lien avec la mission ;
- une copie des attestations ou certificats de travail justifiant les expériences professionnelles ;
- une copie des diplômes et attestations de formation ;
- une copie d'une pièce d'identité valide.

Les dossiers de candidatures rédigés en langue française contenus dans une enveloppe fermée et portant expressément la mention « Candidature pour le recrutement d'un consultant individuel :(indiquer l'intitulé du poste) » devront être déposés, au plus tard le mardi 30 juillet 2024, à 17 heures précises (GMT+1) au secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis au 4ème étage de l'immeuble COOP GANHI Cotonou, Tél: +229 53 22 22 22, email : secretariat_adet@adet.bj.

NB: L'ADET se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans aucun préjudice.

Cotonou, le 16 JUL 2024

Pour l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique,
Le Directeur Général



Fructueux S. AHO